

Département  
de la MOSELLE

**COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK**

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 16 mai 2023**

en fonction : **14**

Conseillers présents : **13**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; M. RISCH Jérôme ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M Jean-Marc SINDT

**Présent par procuration** : M. Alain SINDT donne procuration à M. Jean-Marc SINDT

**6- Subventions 2023 aux associations**

Monsieur le Maire donne la parole à M. BODEREAU Pierre-Edouard, membre de la commission Communication, Animation et Relation avec les associations afin de présenter les propositions d'attributions de subventions de la commission pour l'année 2023.

Le conseil municipal, M. BODEREAU Pierre-Edouard entendu et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents moins deux abstentions décide d'attribuer les subventions 2023 comme suit :

- 300 € au « Tennis Club » de Kerling-Lès-Sierck
- 150 € à l'association « Loisirs Séniors »
- 0 € à l'association des Fanfarons (pas de demande)
- L'APEI de Thionville : réalisation de l'opération distribution des brioches l'amitié
- 100 € à l'association des Restos du Cœur de Sierck-Les-Bains en bon d'achat
- 800 € à l'association « Les Guincheurs des 3 Villages »
- 300 € Le Club de Pétanque des 3 Villages
- 150 € à l'amicale des sapeurs-pompiers de SIERCK-LES-BAINS
- 0 € au Le Club de football de RETTEL

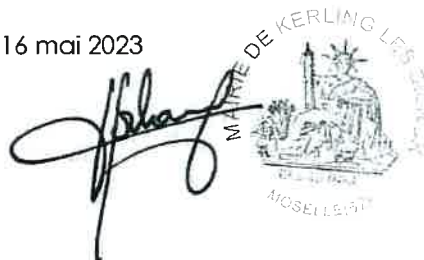
Soit un total de 1800 €

Les membres du conseil chargent Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 16 mai 2023

Le Maire, Guy HOCHARD



Accusé de réception en préfecture  
057-215703612-20230516-0616052023-DE  
Date de réception préfecture : 17/05/2023